

Discussion : (2e partie) : (selon enregistrement)

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **94 (1991)**

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-684870>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Discussion (2^e partie)

(Selon enregistrement)

Daniel Chaignat

A propos des statistiques de M. Ganguillet, j'aimerais poser une question ou faire part d'une réflexion. Je vis à Tramelan et j'ai vécu la différenciation qui a eu lieu depuis les plébiscites dans l'identité de la région. En plus de l'espace ou de l'histoire, le facteur de lutte ne devrait-il pas entrer aussi dans la définition de l'identité? Pour être clair, je peux dire qu'en tant qu'autonomiste dans le Jura bernois, je me sens souvent mal à l'aise, frustré, humilié face aux revendications du Rassemblement jurassien ou du Gouvernement jurassien. L'identité du Jura bernois n'est-elle pas créée par le Nord, notamment le Rassemblement jurassien, qui oblige, en revendiquant un territoire, les gens du Jura bernois à réagir contre lui. Quand on parle de Jura-Sud, ça me fait mal, parce que je sais que les gens ici ont décidé d'être Jurassiens bernois pour l'instant. Ne faudrait-il pas d'abord respecter l'identité des gens du Jura bernois? Des mouvements comme le Rassemblement jurassien ne vont-ils pas finalement à l'encontre de ce qu'ils recherchent, c'est-à-dire l'unité du Jura, en imposant une identité?

Gilbert Ganguillet

En effet, j'ai aussi l'impression que le mouvement séparatiste passe souvent sur les différences Nord/Sud dans la mesure où il recherche l'unité du Jura. Il faudrait rechercher l'unité dans la diversité. Par exemple en reprenant l'idée des demi-cantons, émise à l'époque par le professeur Luethy, et reprise par les autonomistes, mais après le 16 mars. Dans une identité jurassienne, il devrait y avoir place pour des facettes sous-régionales.

Walter von Kaenel

Mon nom est von Kaenel; je suis l'actuel patron des Longines; je suis colonel et je commande le régiment jurassien, et j'habite Saint-Imier. Monsieur Kessler, je ne sais pas si je n'ai rien compris, mais j'aimerais revenir sur le discours économique. Cette région, qui va fêter l'année prochaine les 125 ans de Longines, a été caractérisée par une monoculture, contre laquelle depuis longtemps luttent les chefs horlogers et les chefs politiques. Il en va de même de son paternalisme historique contre lequel nous luttons. Les décisions de 1971 et

1988, qui sont des décisions d'adaptation de structures, ont été prises parce qu'une évolution nous a forcés à agir, comme cela s'est passé dans beaucoup d'autres corps de métiers. Et heureusement qu'on s'est adapté en ayant la force de centraliser nos unités de production, heureusement qu'on a pris le virage du quartz, sinon ça serait fermé. Il y a tellement de marques dans cette région qui ont disparu. La nôtre, depuis 125 ans elle est là, et elle veut se développer. J'ai participé aux décisions de 1988 et j'ai dû assumer. Depuis lors, on a eu les meilleures années de notre histoire, et Dieu sait si elle est vieille, aussi bien en pièces, en francs, en profits et en paiements d'impôts.

J'aimerais souligner les points positifs. Contrairement à ce qu'on croit, on n'est plus au temps du droit de bannière, où les Biennois décidaient de tout. On est sorti du paternalisme. Les décisions se prennent à 99% à Saint-Imier. On a refusé l'aide financière de Berne; ce dont on a besoin, c'est de communications. L'aspect le plus positif, c'est qu'au-dessus du problème de l'identité, les gens, autonomistes ou antiséparatistes, ont serré les rangs. Pour moi, l'identité du Vallon, elle est là, et j'admets que probablement je n'ai pas bien compris ce que vous avez voulu dire, M. Kessler.

Daniel Kessler

Je ne crois pas avoir attaqué la compagnie de montres Longines, ni même contesté la nécessité économique du transfert de postes de travail. En fait, je me suis fait l'écho de la situation en janvier-février 1988. Vous savez très bien que ce que j'ai dit aujourd'hui est ce qui se disait dans les bistrotts de Saint-Imier en 1988. Il se peut que vous ayez voulu mal comprendre.

Concernant l'identité régionale, des personnes et des institutions déplorent le manque de continuité dans son affirmation; par exemple, il n'y a pas eu de suite au cortège aux flambeaux, qui était un événement autour duquel une identité pouvait se cristalliser.

Jean-Claude Rennwald

Dans la présentation de Gilbert Ganguillet, un élément m'a frappé concernant le mode de recrutement dans les mouvements impliqués dans la Question jurassienne, où on voit que la famille et les amis jouent un rôle important. A ce propos, est-ce que le clanisme ne peut pas être considéré comme une composante de l'identité jurassienne? Je prendrai l'exemple de ce qui se passe dans le canton du Jura: on vote à gauche, mais on élit à droite. Cette dichotomie tient à mon avis au fait que le contrôle social est beaucoup plus fort pour une élection que pour un vote.

Gilbert Ganguillet

A propos des clans, je partage votre opinion. On sent à partir de 1966, au moment des élections cantonales, qu'il y a une polarisation croissante, qui se cristallise à l'époque des plébiscites. On a pratiquement deux sociétés parallèles qui vivent l'une à côté de l'autre. Les réseaux et leur structure sont d'autant plus denses qu'on se trouve dans un milieu provincial, non urbain. Les gens se connaissent et se contrôlent mutuellement.

Suzette Grimm

Est-ce qu'on peut dire à quoi ressemblera la minorité jurassienne dans vingt ou trente ans, quand on sait qu'elle ne représente que les 5% de la population du canton de Berne?

Gilbert Ganguillet

Je ne suis pas prophète. Cela dépendra de l'évolution de la région. Par rapport à 1981, bien sûr, on ressent encore une crispation, mais il me semble qu'à l'intérieur du mouvement antiséparatiste il se passe quelque chose; il y a des tensions qui peuvent conduire à une certaine évolution.

François Kohler

Cette évolution dépendra de ce qui se passera sur le plan politique, mais surtout de ce qui se passera dans le domaine économique, avec les changements de population qui en découleront. J'aimerais savoir pourquoi l'origine n'a pas été prise en compte dans les facteurs de différenciation.

Gilbert Ganguillet

Ce n'est pas intentionnel. Cela découle du questionnaire utilisé qui a été conçu pour les enquêtes réalisées au niveau suisse. Comme les mouvements autonomiste et antiséparatiste étaient les seuls où l'origine avait une certaine importance, cette rubrique n'a pas été prévue. J'ai demandé de l'ajouter, mais cela n'a pas été fait parce qu'il aurait fallu restructurer le questionnaire. Je regrette cette lacune, mais je pense qu'on aurait certainement eu des différences comparables ou même supérieures à celle des confessions. Néanmoins, l'absence concernant l'origine est compensée indirectement par l'identification (Bernois, Jurassien, etc.), exprimée souvent de façon affective, et par le lieu de résidence.

Il faut dire aussi qu'on aurait eu des problèmes méthodologiques, par exemple dans le cas des femmes mariées qui acquièrent l'origine de leur mari. L'appréhension de l'origine à travers un questionnaire

aurait été très compliquée. En revanche, le lieu de résidence a été recensé de façon précise. Les trois cinquièmes des militants, dans les deux mouvements, n'ont pratiquement pas quitté la région. En outre, un quart a passé la majeure partie de sa vie dans la région. Les quatre cinquièmes des militants sont donc des gens de la région. Ce n'est pas exactement l'origine, mais la durée de résidence est certainement tout aussi pertinente.

Cyrille Gigandet

Daniel Kessler a décrit un système, aujourd'hui certainement dépassé, où il existe un rapport étroit entre l'ouvrier et l'entreprise. Dans ce rapport, il y a un élément fondamental dans la constitution d'une identité, c'est la maîtrise des techniques. Dans ce sens, est-ce que l'abandon des techniques anciennes n'est pas une perte d'identité?

Francis Loetscher

J'aimerais poser la même question, mais de façon inverse. M. Kessler semble avoir dit que c'était une perte cette identité de l'ouvrier d'il y a dix ou vingt ans. Pour moi, cette évolution est plutôt positive. C'est tout de même malheureux qu'il faille trouver son identité dans le fait qu'on est ouvrier chez Longines. C'est plus difficile, mais c'est plutôt bien d'avoir de nouvelles recherches d'identification.

Daniel Kessler

Le changement rapide dans les conditions de travail est ressenti comme une perte, comme un moins, et les situations étaient quelquefois tragiques dans les familles.

Maurice Born

L'horlogerie, pendant un siècle, a représenté une stabilité, malgré les crises. La crise de 1973 a été ressentie comme une rupture plus définitive. Il s'agit d'une perte, mais au sens où un équilibre de longue date est rompu et provoque un déséquilibre qui est ressenti comme dangereux, et bien sûr par les premiers intéressés, ceux qui en subissent les conséquences. Mais on ne peut pas qualifier cela en termes de bien ou de mal.

Jacques Lachat

Un des moteurs de l'identité jurassienne, c'est la culture française, et un des dangers qu'elle encourt actuellement, c'est la germanisation, dont on n'a pas parlé. On assiste maintenant à une germanisation par des gens travaillant à Bienne ou dans le Seeland et venant s'établir dans le Jura bernois. En restant dans le canton de Berne, contraire-

ment à ce qu'ils feraient en s'établissant dans un autre canton, ils ne cherchent pas à s'intégrer à la région. Je pense qu'on n'incite pas assez les gens à parler le français. Le plus gros problème de cette région, c'est qu'on devient à moitié Suisse alémanique, à moitié Bernois, à moitié Jurassien, on ne sait plus trop. Pour moi, la seule solution, c'est l'autonomie, sans qu'elle soit nécessairement cantonale.

Il a fait de la Question jurassienne une question linguistique.

Gilbert Ganguillet

L'affaire Moeckli a été le détonateur, à une époque où on était particulièrement sensible aux questions de la langue. On peut citer par exemple les démêlés de M. Roland Séguin, ancien secrétaire communal de Fribourg, avec l'Etat de Berne concernant l'utilisation de la langue allemande, ou encore la question des écoles allemandes. L'affaire Moeckli a été la goutte qui a fait déborder le vase.

Bernard Vuille

Cette question pose le problème théorique de la relation qui peut exister entre un événement, une situation et une revendication politique. Au début des années 1920, un élu jurassien avait déjà subi un camouflet sans que cela se traduise dans un mouvement revendicatif. Ce qui montre bien que la relation n'est pas automatique; les organisations doivent d'abord rendre l'événement significatif pour les acteurs sociaux qui, ensuite, le traduisent en revendiqué effectif.

Bernard Péroche

L'identité est un peu comme la culture. On peut avoir une forte identité sans agir mais souvent aussi l'identité s'exprime par l'action. Est-ce qu'on se bat pour devenir jurassien, ou est-ce que c'est parce qu'on est jurassien qu'on agit comme on agit? Autrement dit, est-ce que l'identité agit ou est source d'action?

Daniel Schultze

Il y a trois niveaux: (I) d'abord, cela des personnes; (II) ces personnes portent des traits; (III) et si une personne A et une personne B portent l'une et l'autre ces traits, il y a identité de type. C'est une sorte de trait de second ordre. Mais ce sont les personnes qui agissent en fonction de leurs croyances et de leurs désirs. En ce sens, l'identité n'est pas source d'action. Quant à la protection des minorités, c'est la liberté des personnes quant à l'usage d'une langue, l'appartenance à une culture, etc., qu'il faut protéger.

